



Communiqué

Pour diffusion immédiate

3^e déjeuner hommage aux intrapreneurs de la MRC de Mékinac

L'apport exceptionnel de deux enseignants de la Commission scolaire de l'Énergie est souligné!

Shawinigan, le 17 mai 2016 – Deux enseignants de la Commission scolaire de l'Énergie ont été honorés par la Communauté entrepreneuriale de Mékinac à l'occasion de son troisième déjeuner des intrapreneurs qui a eu lieu le mercredi 4 mai dernier à Saint-Tite. Organisée par la Communauté entrepreneuriale et le Carrefour jeunesse-emploi de Mékinac, l'activité avait pour objectif de souligner la contribution particulièrement significative d'employés œuvrant au sein d'entreprises mékinacoises.

Des certificats honorifiques ont ainsi été remis à :



Crédit photo : CE Mékinac

madame Isabelle Germain, enseignante à l'école Plein Soleil de Hérouxville, que l'on retrouve à droite en compagnie de madame Marie-Claude Maurais, directrice de l'école de La Croisière, Plein Soleil, Primadel.

Grandement impliquée dans la vie de l'école et celle des élèves, madame Germain propose régulièrement des activités originales et enrichissantes. Elle a notamment piloté des animations de conte à la bibliothèque municipale dans lesquelles elle a intégré ses élèves, projet qui lui a d'ailleurs permis de poser la candidature de sa classe au Concours québécois en entrepreneuriat.



monsieur Jean-Sébastien Defoy, enseignant à l'école secondaire Paul-Le Jeune, que l'on retrouve en compagnie de monsieur Donald St-Onge, directeur adjoint à l'école secondaire Paul-Le Jeune.

M. Defoy se démarque par ses qualités novatrices et se sert de la musique pour stimuler les élèves dans leur créativité. La qualité et la pertinence des projets qu'il met en place contribuent grandement au rayonnement de l'école secondaire Paul-Le Jeune. Reconnu pour son leadership et son professionnalisme, il s'implique bénévolement dans plusieurs projets au sein de la société.

Dans toutes les organisations, qu'elles soient caritatives, communautaires, coopératives, gouvernementales ou entreprises privées ou à but non lucratif, l'intrapreneur possède ce profil d'employé qui épouse la mission de l'entreprise. Sa contribution particulièrement significative assure le succès, l'innovation et la croissance. Même si les intrapreneurs ne sont pas à l'origine de la création de leur organisation ou de leur entreprise, ils apportent des solutions aux défis de croissance, aux dysfonctionnements et aux divers problèmes que rencontre leur organisation.

Le conseil des commissaires et la direction de la Commission scolaire de l'Énergie tiennent à féliciter madame Germain et monsieur Defoy et saluent leur goût d'entreprendre!

- 30 -

Source :

Renée Jobin, coordonnatrice
Secrétariat général et Communications
Tél. : 819 539-6971, poste 2340
rjobin@csenergie.qc.ca

Conjuguons nos forces au présent
pour un avenir réussi!